

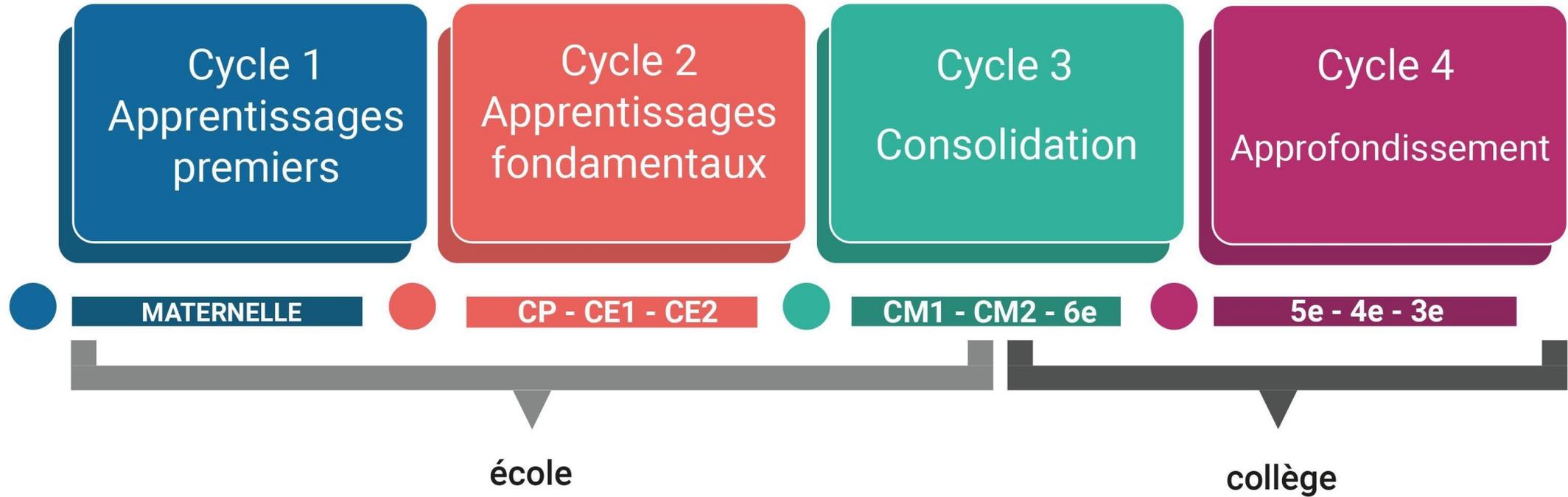


LIVRET DU PARENT DE COLLEGIEN

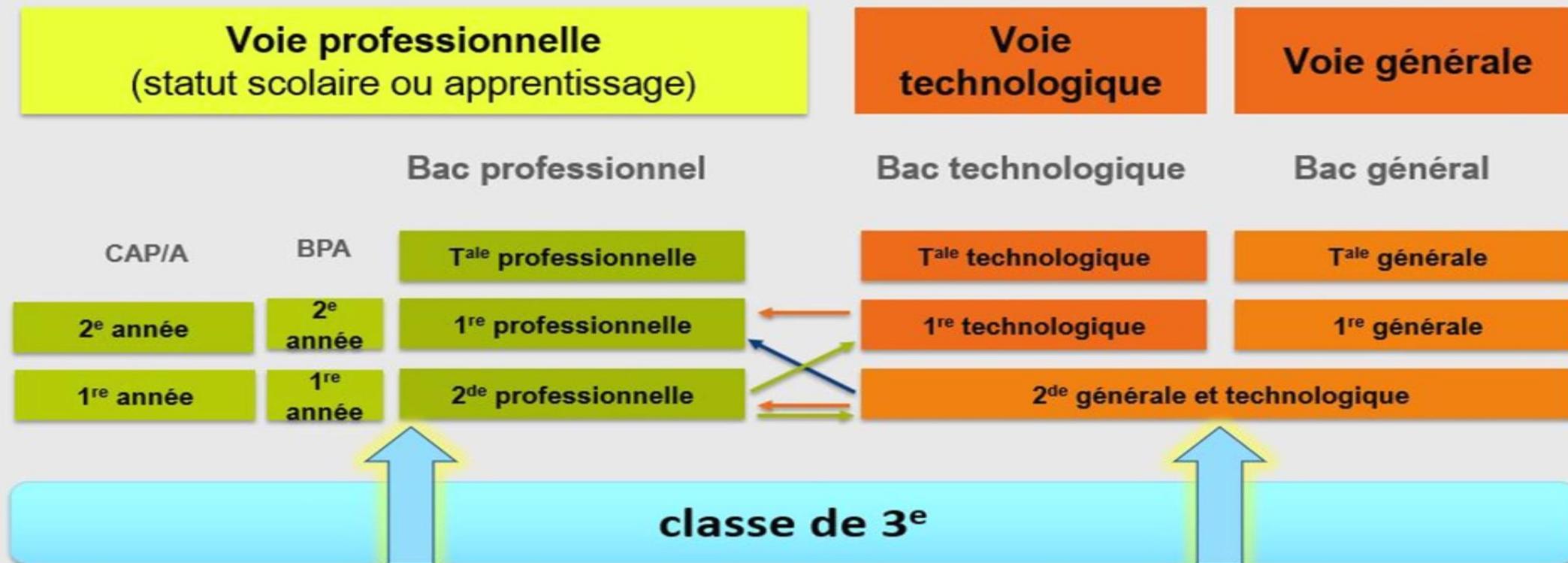
ACCUEIL
ROLE-COMMUNICATION

LE PARCOURS SCOLAIRE DE L'ÉLÈVE

LES CYCLES D'ENSEIGNEMENT



Au collège JCC il y a 2 classes de 6^{ème}, 2 classes de 5^{ème}, 2 classes de 4^{ème} et 2 classes de 3^{ème} + un dispositif ULIS



LES PARCOURS EDUCATIFS

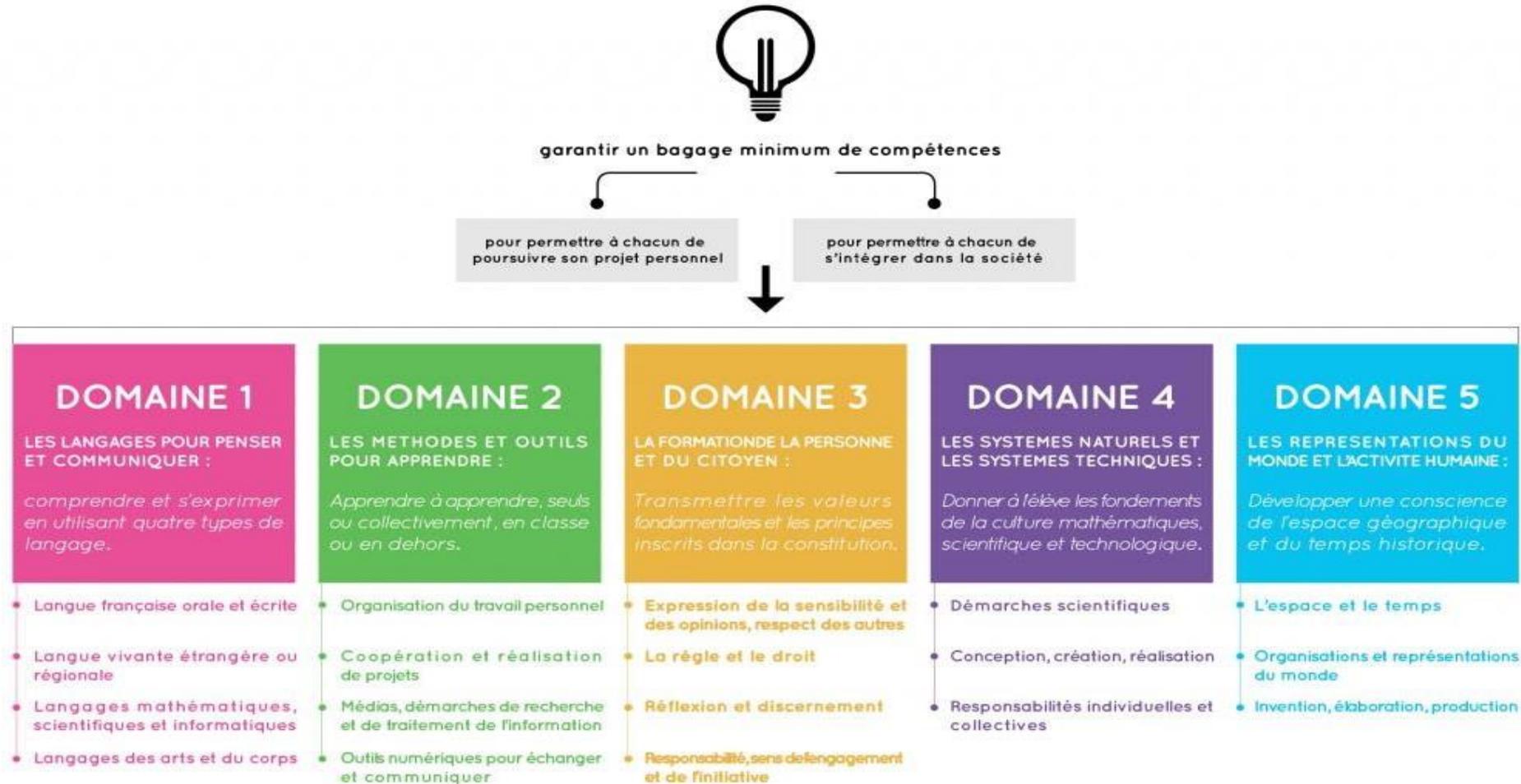
Les quatre parcours éducatifs (Avenir, de Santé, d'Éducation artistique et culturelle, Citoyen) permettent de suivre le travail de l'élève dans ces différents domaines tout au long de sa scolarité (de la maternelle au lycée)



EVALUATION DE FIN DE CYCLE

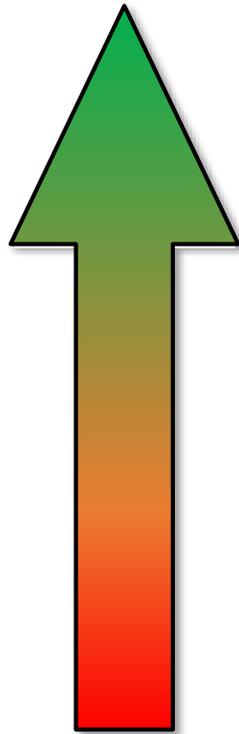
Chaque matière et chaque parcours participe à l'évaluation du cycle dans les 5 domaines du socle.
Il existe 4 niveaux d'acquisition : **Insuffisant**, **fragile**, **satisfaisant** et **très satisfaisant**.

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture



ECHELLE DES COMPETENCES

Dans chaque matière l'élève est évalué par compétences selon 5 niveaux d'acquisition.



TRES BONNE MAITRISE

MAITRISE

EN COURS DE MAITRISE

DEBUT DE MAITRISE

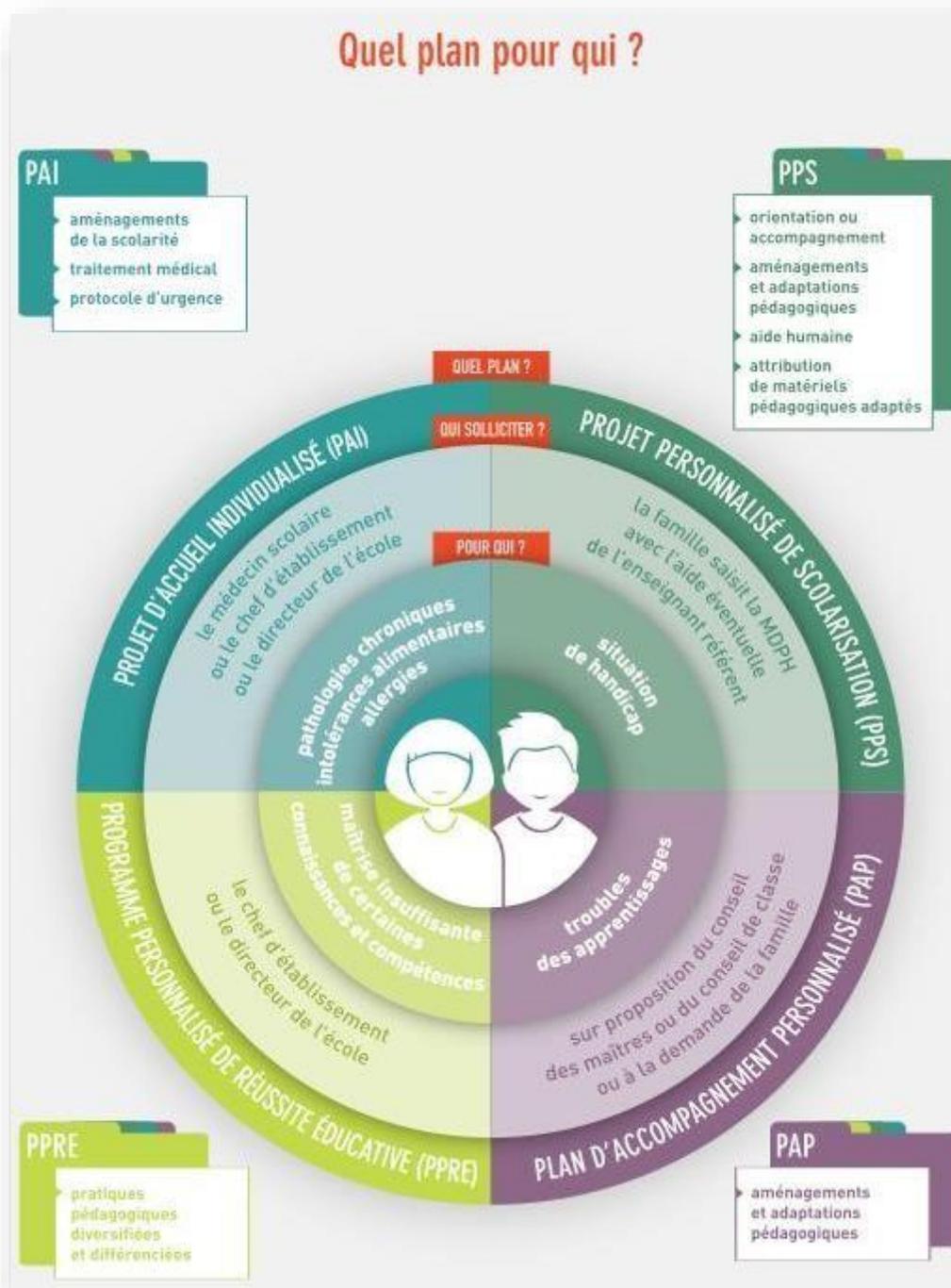
NON MAITRISE

LES ENSEIGNEMENTS

Les horaires
hebdomadaires par
matière

	HEURES HEBDOMADAIRES CYCLE 3	HEURES HEBDOMADAIRES CYCLE 4	
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES	6 ^e	5 ^e -4 ^e	3 ^e
Éducation physique et sportive	4 heures	3 heures	3 heures
Enseignements artistiques (arts plastiques + éducation musicale)	1 heure + 1 heure	1 heure + 1 heure	1 heure + 1 heure
Français	4,5 heures	4,5 heures	4 heures
Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique	3 heures	3 heures	3,5 heures
Langue vivante 1	4 heures	3 heures	3 heures
Langue vivante 2		2,5 heures	2,5 heures
Mathématiques	4,5 heures	3,5 heures	3,5 heures
SVT, physique-chimie	3 heures	1,5 heure chaque	1,5 heure chaque
Soutien ou approfondissement en français ou en maths	1 heure		
Découverte des métiers		Activités intégrées dans l'emploi du temps Le plus possible en dehors des temps d'enseignements	
Total	26 heures	26 heures	26 heures
ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS	HORAIRE HEBDOMADAIRE MAXIMUMS		
Langues et Cultures régionales (LCR)	1 heure	1 heure	1 heure
Langues et Cultures Européennes (LCE)		2 heures en 5 ^{ème} , 1.5 h en 4e	1 heure en 3e
Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA)		2 heures	2 heures

L'ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES A BESOIN EDUCATIFS PARTICULIERS



LE RÔLE DES PARENTS D'ÉLÈVES AU COLLÈGE

Au sein du collège votre voix est importante.

Selon les commissions le rôle des parents est consultatif ou décisionnel.

LES INSTANCES DE PARTICIPATION DU COLLÈGE



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

6 parents élus
+ 6 suppléants

Organe délibérant qui prend des décisions sur l'organisation de l'établissement

LA COMMISSION PERMANENTE

3 parents élus au CA
+ 3 suppléants

Elle instruit les questions soumises à l'examen du conseil d'administration

LA COMMISSION ÉDUCATIVE

précisé dans le règlement intérieur, au moins un parent élu

Elle examine les situations d'un élève dont le comportement est inadéquat et propose des mesures éducatives

LE CONSEIL DE DISCIPLINE

3 parents élus au CA
+ 3 suppléants

Il est compétent pour prononcer des sanctions disciplinaires

LE CONSEIL DE LA VIE COLLEGIENNE

parents volontaires

Instance où les élèves et adultes dialoguent et coopèrent dans le but d'améliorer les conditions de travail au collège

LE COMITÉ D'ÉDUCATION À LA SANTÉ ET À LA CITOYENNETÉ

parents volontaires

Il contribue à l'éducation à la santé et à la citoyenneté en proposant des actions

LA COMMISSION D'HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

2 parents élus au CA
+ 2 suppléants

Chargée de faire toutes propositions au CA en vue de promouvoir la formation à la sécurité et de contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité

LES PARENTS DÉLÉGUÉS DE CLASSES

2 parents + 2 suppléants

Ils sont le lien entre les parents et l'équipe éducative d'une classe.

LES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES AU COLLÈGE SONT DES ÉLUS QUI PARTICIPENT À LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT NOTAMMENT EN FACILITANT LES RELATIONS ENTRE LES PARENTS D'ÉLÈVES ET L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

QUOI ?

QUI ?

Une problématique médicale (type allergies ou autres)

Infirmière scolaire et professeur d'EPS

Des troubles de l'apprentissage diagnostiqués ou suspectés

Infirmière et/ou professeur principal

Des difficultés au sein de la famille (changement de structure, événements familial impactant la vie de l'enfant)

Assistante sociale et cheffe d'établissement

Des précisions sur une punition

La personne qui l'a posée ou le CPE (Conseiller principal d'éducation)

Des précisions sur des devoirs, des évaluations ou des pratiques pédagogiques

Le professeur concerné

Des précisions quant au bulletin scolaire et/ou conseil de classe

Le professeur principal et/ou les représentants des parents d'élèves présents au conseil de classe

Des documents administratifs (convention de stage, certificat de scolarité, duplicatas etc.)

Secrétariat

Des précisions quant à des aménagements des bâtiments prévus au collège, des questions budgétaires etc.

Parents élus au conseil d'administration

Une demande d'aide au financement (cantine, voyages etc.)

L'assistante sociale, l'adjointe gestionnaire

Une demande de bourse

Secrétariat, adjoint gestionnaire

Paiement de la cantine

Adjoint gestionnaire

Une recherche d'orientation, un accompagnement dans le parcours avenir

Psychologue scolaire, en charge de l'orientation, professeur principal, cheffe d'établissement.

PRONOTE

L'espace
numérique de
travail :
Toutatice.fr



- Résultats aux évaluations
- Agenda
- Menus
- Emploi du temps en temps réel
- Informations
- Dossier vie scolaire
- Devoirs
- Certains cours

UN IDENTIFIANT - UN MOT DE PASSE

UN COMPTE ELEVE

UN COMPTE PAR RESPONSABLE

Je suis parent d'un ou plusieurs enfant(s) scolarisé(s) dans un établissement public de l'académie de Rennes, j'active mon compte EduConnect :

- 1 toutatice.fr
Parent ou représentant légal
d'un élève d'un établissement de l'Éducation nationale
- 2 J'active mon compte
EDUCONNECT
- 3 J'ai un compte
FranceConnect
J'accède à mes services avec
FranceConnect
S'identifier avec
FranceConnect
Qu'est-ce que FranceConnect?
- 4 Je renseigne mes
nom, prénom et numéro
de téléphone portable :
Je crée mon compte
Nom
Prénom
N° de téléphone portable
Recevoir mon code SMS
J'active mon compte
J'indique le code d'activation
reçu par SMS (code valable
30min)
Continuer
- 5 Je confirme les
informations concernant
mes enfants et complète
leurs dates de naissance
Je confirme le rattachement à mon compte des
enfants suivants :
Annuler Valider
- 6 Je note
soigneusement
l'identifiant de mon
compte EduConnect et je
choisis un mot de passe
répondant aux exigences
de sécurité, que
j'utiliserai ensuite pour
me connecter à
Toutatice.

**Besoin d'aide pour
activer / gérer mon
compte EduConnect ?**
Je me rends sur
<https://parent.ac-rennes.fr>

LE DISPOSITIF DEVOIRS FAITS

Des créneaux inscrits dans l'emploi du temps

Des créneaux proposés après les cours de 17h à 18h

DEVOIRS FAITS AU COLLÈGE

C'est parti !

LES DEVOIRS À LA MAISON, CE N'EST PAS TOUJOURS SIMPLE...





LA VIE SCOLAIRE ?

ÇA SERT À QUOI ?



ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉLÈVE

SUIVI DES ÉLÈVES HORS TEMPS DE CLASSE,
PRÉVENTION DES COMPORTEMENTS À RISQUE,
SORTIES PÉDAGOGIQUES, ATELIERS, ...

SURVEILLANCE

PERMANENCES, COUR, SELF,
ENTRÉES & SORTIES DU COLLÈGE



MÉDIATION ENTRE ÉLÈVES

RÉSOLUTION DE CONFLITS
DIALOGUE - ÉCOUTE

CORRESPONDANCE AVEC LES FAMILLES

SUIVI DES ABSENCES, RETARDS,
PUNITIONS, PROGRÈS



DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES

AIDE AUX DEVOIRS EN PERMANENCE & LES
LUNDIS ET JEUDIS 17H-18H
TEMPS DE LECTURE

LES TEMPS DE VIE AUTOUR DES COURS

LE CDI

Lieu d'apprentissage, d'information, de lecture de recherche documentaire, de découverte, de culture numérique.



Lieu d'ouverture culturelle : exposition des travaux d'élèves, accueil d'artistes en résidence, semaines thématiques, animations...

Ouvert à toute la communauté éducative

LE FSE

Le Foyer Socio-Educatif soutient financièrement les projets pédagogiques et éducatifs du collège : voyages, ateliers,...

Il propose plusieurs actions pour animer l'année scolaire et récolter des fonds : photos de classe, vente de chocolats,...

Un bulletin d'adhésion est joint au dossier d'inscription de votre enfant.

L'AS

L'association sportive permet de faire du sport sur un temps extra-scolaire : à la pause méridienne et le mercredi après-midi.



C'est une sorte de club dans lequel on peut choisir une ou plusieurs activités sportives après s'être acquitté d'une adhésion annuelle de 15€.

Le Foyer



Le foyer est une pièce accessible sur certains créneaux horaires.

Nouvellement équipée elle permet de se divertir, de travailler en groupe et de se réunir.

ÉCHEANCES ANNEE DE 3^e



Retour convention de stage
DEBUT NOVEMBRE

Sept
Oct
Nov
Déc



Premier DNB BLANC
DEBUT DECEMBRE



Inscriptions DNB
NOVEMBRE



Stage d'Observation en
Milieu Professionnel
MI DECEMBRE



soirée de l'Orientation
MI JANVIER



forum des lycées du Bassin
de Lorient
JANVIER

Janv
Fév



Téléservice
Orientation (TSO)
Phase provisoire
JANVIER



Retour des RAPPORTS de
stage
MI JANVIER



Conseil de classe 1er
semestre
Avis TSO
MI JANVIER



ORAUX de stage
DEBUT FEVRIER



second DNB BLANC
DEBUT AVRIL

Mars
Avr
Mai



ORAL d'entraînement DNB
MI MAI



ORAL DNB EXAMEN
FIN MAI

EN 3^e, LE DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

À la fin de son année de 3^e, une étape importante de sa scolarité attend votre enfant : **le diplôme national du brevet**.

Les **5 épreuves** qui ont lieu à la fin du mois de juin **comptent autant** que l'évaluation des acquis des élèves prévus par le socle.

L'ÉVALUATION DU SOCLE 400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE →	10 points
MAÎTRISE FRAGILE →	25 points
MAÎTRISE SATISFAISANTE →	40 points
TRÈS BONNE MAÎTRISE →	50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

LES ÉPREUVES FINALES 400 POINTS



ÉPREUVE 1

FRANÇAIS

Explication d'un extrait de texte littéraire
+ dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3 h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 2

MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 3

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

2 h | écrit | 50 POINTS

ÉPREUVE 4

SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie
(2 épreuves sur les 3).

1 h | écrit | 50 POINTS

ÉPREUVE 5

ORAL

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min. | oral individuel | 100 POINTS

ou
25 min. | oral collectif | 100 POINTS



L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE **480** POINTS
MENTION ASSEZ BIEN

+ DE **560** POINTS
MENTION BIEN

+ DE **640** POINTS
MENTION TRÈS BIEN

LES ÉTAPES DU BREVET

à partir de novembre

Les élèves de 3^e des établissements publics et privés sous contrat sont inscrits au brevet par l'intermédiaire des chefs d'établissement

dès avril

Épreuve orale

fin juin

Épreuves écrites

début juillet

Résultats du brevet

septembre octobre

Remise du diplôme du brevet dans le cadre d'une cérémonie républicaine

DEVOIRS FAITS

Pendant toute l'année de 3^e, **DEVOIRS FAITS** accompagne les élèves volontaires dans leur préparation au diplôme national du brevet.

Toutes les énergies sont mobilisées au service de la réussite de tous les élèves !

Tous les élèves en situation de **handicap** peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les examens.

2 séries sont proposées : la série générale et la série professionnelle.

À noter : seuls les sujets des épreuves écrites finales sont différents.